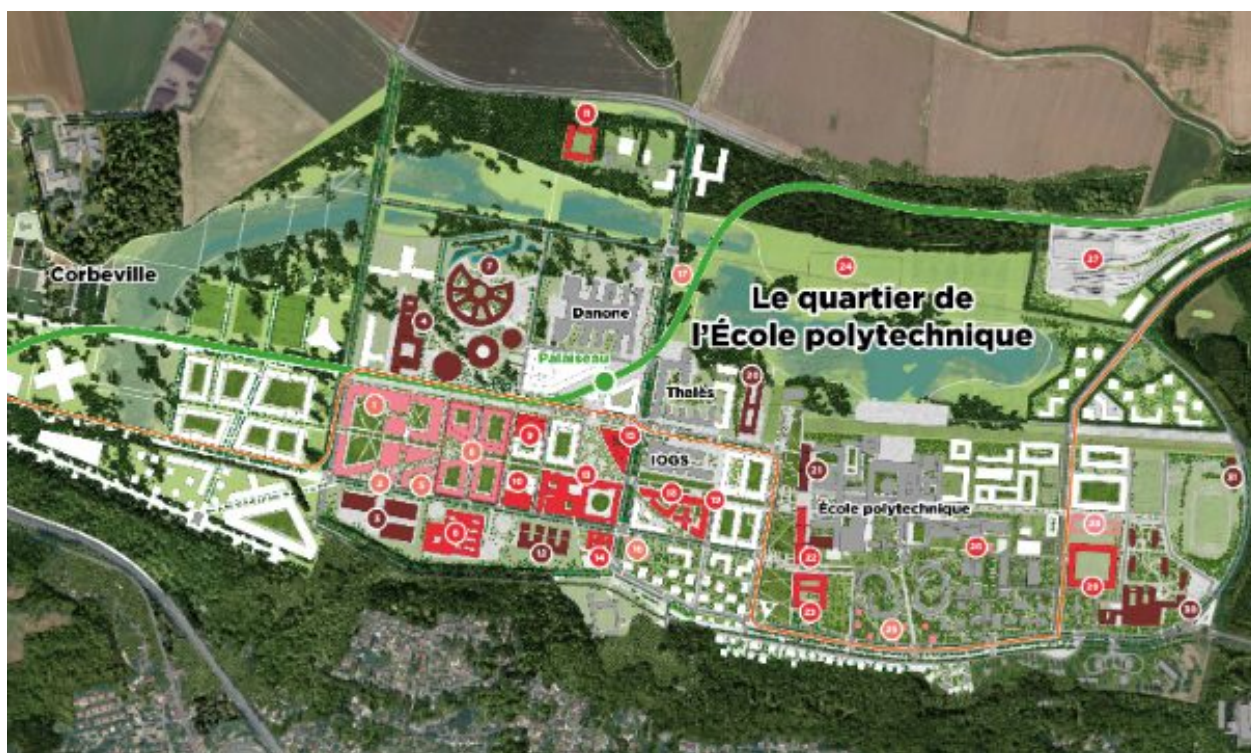

[Imprimer](#)

Révision du calendrier de la ZAC de l'Ecole polytechnique à Saclay

Image

Afin de tenir compte du nouveau calendrier de la ligne 18 du Grand Paris express, le phasage de la réalisation de la ZAC de l'Ecole polytechnique a été revu par l'EPA Paris-Saclay.

Demandé par les élus depuis plusieurs mois, un nouveau calendrier d'aménagement de la ZAC de l'Ecole polytechnique a été adopté le 13 décembre 2018 par le conseil d'administration de l'EPA Paris-Saclay, tirant les conséquences du report de la ligne 18 dans sa section Orly-Saclay au plus tard à 2027. L'avenant au protocole Etat-EPA Paris-Saclay/ville de Palaiseau approuvé à cette occasion prévoit notamment la délivrance de 1 500 permis de construire de logements familiaux entre 2021 et 2023 pour une mise en œuvre lissée jusqu'à l'arrivée du métro. « Si cette dernière devait se voir décalée, les logements familiaux le seront d'autant », précise l'aménageur.



La production de logements étudiants est, elle, prévue « au fur et à mesure de l'arrivée des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » tandis que la construction d'un groupe scolaire sera « concomitante avec la première phase de logements familiaux ». L'avenant indique aussi au programme une résidence service de 115 logements (T1 et T2) dédiée aux entrepreneurs de l'Incubateur-pépinière-hôtel d'entreprise (IPHE) dont la réalisation a été confiée à la Caisse des dépôts et à Bouygues bâtiment.

Priorités du budget 2019

L'implantation d'un lycée international, de la sous-préfecture de Palaiseau, du centre d'exploitation de la ligne 18 et l'extension sur son campus de l'École polytechnique et de ses partenaires ont également conduit à revoir le programme de développement de la ZAC. Celui-ci prévoit désormais 216 800 m2 d'enseignement supérieur et de recherche, 403 m2 d'activité économique, 77 000 m2 de logements étudiants, 105 000 m2 de logements familiaux et 76 000 m2 de commerces/services/équipements.

Le budget 2019 de l'EPA, voté le même jour, prend en compte l'actualisation des bilans prévisionnels des ZAC et la « relance à un rythme soutenu du programme d'activités et d'opérations variées de l'OIN », note l'établissement public. Parmi les priorités : les études, l'achat du foncier, les travaux de trame viaire, de réseaux et d'espaces publics, des opérations d'aménagement en cours et celles en développement ou en études ; la réalisation des opérations d'équipements et de services innovants dont le réseau d'échange de chaud et de froid, l'incubateur pépinière hôtel d'entreprise (IPHE), le stationnement intelligent ou le réseau de stations de recharge pour les véhicules.

Pour aller plus loin :

- Plus d'information sur [la ZAC Polytechnique de l'EPA Paris Saclay](#)
- Consultez [le calendrier des consultations de l'EPA Paris Saclay](#)